

# Le programme “Garantie Jeunes” : une opération de com’!

Face à la crise, les gouvernements nationaux ont eu des réponses hâtives et largement improvisées. Leurs réactions à l'hécatombe sociale ne visent en réalité qu'une chose : réduire les chiffres du chômage, faire chuter les statistiques. À n'importe quel prix. En Belgique – et a fortiori à Bruxelles – cette réalité est particulièrement exacerbée : multiplication des stages non rémunérés, contrats précaires et généralisation du travail intérimaire, inadéquation de l'offre à la demande, exclusions massives de l'assurance-chômage. Tout cela sur fond de pénurie d'emplois à tous les niveaux, et de théories obsolètes sur l'utilité économique du chômage <sup>A</sup>, à savoir pression à la baisse sur les salaires et les conditions de travail, au nom de la sacro-sainte compétitivité.

## DE LA COM, RIEN QUE DE LA COM

Lorsque l'annonce du programme européen *Youth Guarantee* paraît dans la presse internationale, on entend partout parler de ces six milliards d'euros débloqués et anticipés sur le budget 2014 – 2020 pour un plan de lutte contre le chômage des jeunes étalé sur deux ans. 120 millions seront alloués à la Belgique et répartis sur trois hauts lieux du chômage belge : la province de Liège, le Hainaut et Bruxelles. Soit 60 millions par an au total et, concrètement, 20 millions par an pour Bruxelles. Quand on sait qu'Actiris dispose d'un budget annuel qui frôle les 60 millions d'euros pour “accompagner les jeunes vers l'emploi”,

## LA YOUTH GUARANTEE, LE NOUVEAU SERVICE D'ACTIRIS DÉDIÉ À L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES, SUSCITE LES INQUIÉTUDES DU SECTEUR ASSOCIATIF.

**Guillaume Goor**  
Chargé de mission à la Mission Locale de Saint-Gilles

on comprend déjà qu'il ne faut pas s'attendre à des miracles. À l'initiative de la plateforme participative de la jeunesse bruxelloise *Het werkt! Ça marche!*, une première rencontre est proposée, en mai dernier, aux acteurs bruxellois impliqués dans l'accompagnement des jeunes. La Région y promeut, par l'entremise de son service public Actiris, la création imminente d'une cellule jeunes. On nous parle d'“accompagnement de qualité”,

tion. Lorsque l'on vient d'une école ghetto, abandonnée des pouvoirs publics, les chances de s'en sortir sont considérablement réduites. L'Unicef le confirme : parmi les pays développés, la Belgique est championne mondiale en matière d'inégalité scolaire. L'écart des résultats y est le plus élevé et est clairement lié à l'origine sociale. <sup>B</sup>

L'orientation professionnelle en milieu scolaire, au lieu d'être pen-

dans le processus de sanction-contrôle de l'ONEm. Lorsque la Région s'engage à trouver “un stage, une formation ou un emploi” pour tout jeune au sortir des études dans les six mois, le secteur de la jeunesse rit jaune. Les réponses ne prennent pas en compte la spécificité bruxelloise et, surtout, on évite de consulter les partenaires associatifs, qui pourtant vivent ce drame social au quotidien.

## “ACCOMPAGNER LES JEUNES VERS L'EMPLOI RELÈVE DE LA GAGEURE.”

“proche des jeunes”, répondant “à la spécificité bruxelloise”. On nage dans la com'. Pour les infos concrètes, on verra plus tard.

### INÉGALITÉ SCOLAIRE

Pour les travailleurs sociaux, accompagner les jeunes vers l'emploi relève de la gageure. D'abord, parce que l'emploi fait cruellement défaut, et que les profils des jeunes sont trop souvent inadaptés aux exigences du marché. Les accompagnateurs sont confrontés, dans la plupart des cas, à des inégalités de départ liées à l'éduca-

sée intelligemment, positivement, se fait toujours négativement, sur le mode de la sanction, par le redoublement et le nivellement vers le bas. Avec les résultats que l'on connaît. Ces jeunes moins favorisés, qui ont souvent été poussés prématurément dans des filières techniques et professionnelles fortement dévalorisées et massivement “désubsidiées”, se retrouvent rapidement dans le dispositif d'insertion socio-professionnelle (ISP), sans grandes chances d'en sortir. Avec cet effet collatéral qu'ils s'enfoncent, du même coup,

### UNE POLITIQUE ÉLECTORALISTE...

L'accompagnement au rabais, qui pousse les jeunes vers le goulot de l'ISP et, par extension, vers celui de la sanction, contribue à faire pression sur l'associatif, qui se sent de plus en plus démuné face à des exigences de moins en moins réalistes.

Comment fournir un accompagnement de qualité, quand les associations responsables de l'accompagnement des jeunes sont éloignées des niches d'emploi parce qu'elles manquent de personnel, d'outils et de moyens pour développer les partenariats ou, pire, qu'elles ne sont pas mandatées pour le faire? Quand la Région elle-même n'arrive même pas à imposer aux entreprises l'obligation d'informer Actiris de ses offres d'emploi?

Quand l'associatif peine à faire son travail, ce sont les jeunes qui en pâtissent les premiers. Ils se retrouvent livrés à la bureaucratie institutionnelle et donnés en pâture aux décisions politiques électoralistes et leurs visions à court terme. Parce que – faut-il le préciser? – les nouveaux “stages de transition en entreprise” (STE) promus par Actiris, rémunérés à concurrence de 200 euros par mois, fournissent de la main d'œuvre docile et à moindres frais aux entreprises. Plus grave, celles-ci ne finiront pas par engager leurs “stagiaires” puisqu'elles pourront en reprendre d'autres, une fois le stage arrivé à terme. Encore plus grave, les jeunes infra-qualifiés devront accepter ces stages au rabais pour pouvoir bénéficier de leurs allocations d'insertion. Bref, mise en place d'un nouveau système d'exclusion des précaires et de précarisation des autres. À croire que ces STE ont été directement commandités par la FEB...

### ... TOTALEMENT IRRÉALISTE

Les constats sont inquiétants : les solutions inadaptées favorisent la précarisation des jeunes, et les revendications des acteurs de terrain se trouvent aux antipodes de l'agenda politique actuel. Rien n'est fait pour s'attaquer au nœud du problème, c'est-à-dire au manque criant d'emplois et à la nécessité d'imposer de nouvelles règles aux entreprises. C'est même tout le contraire qui se passe. On imagine déjà la tête des responsables syndicaux sectoriels quand on viendra leur annoncer que des “petits jeunes” auront pris la place de leurs affiliés chez Carrefour et consorts pour 200 euros par mois, alors que ces derniers ont déjà du mal, aujourd'hui, à accepter l'existence des contrats étudiants. Du point de vue des travailleurs de terrain, il paraît complètement irréaliste qu'Actiris puisse assumer une telle charge de travail : accompagner les jeunes vers l'emploi? Avec des moyens aussi limités – 13 job-coachs pour accompagner toute la jeunesse bruxelloise! –, et



en l'absence d'un cadre juridique favorable, Actiris pousse en réalité les jeunes les plus précaires vers des stages non rémunérés en prétendant leur donner l'opportunité de se faire une expérience professionnelle. Plutôt cynique, non? En outre, ainsi que le fait remarquer Séléna Bastin, formatrice au pro-

gramme *Jeep* de sensibilisation des jeunes en fin de scolarité aux réalités du marché de l'emploi, “comment imaginer que les jeunes entrent confiants dans un processus porté par Actiris, et par lui seul, alors que le rôle d'Actiris – accompagnateur ou contrôleur? - est particulièrement confus dans leur esprit?”. Sans compter que l'attribution des stages se fera apparemment sur la base d'évaluations positives: “Que fera-t-on avec tous les autres, ceux qui sont un peu en décalage avec les

### LES REVENDICATIONS DES ACTEURS DE TERRAIN

Les acteurs de terrain ont donc décidé de tirer la sonnette d'alarme. La plate-forme régionale



attentes des accompagnateurs et du marché du travail?”, s'interroge cette actrice de terrain. qui c'est le modèle social belge tout entier qui disparaîtra dans le tsunami néolibéral que nous promet l'Europe de demain. En conclusion, les acteurs de terrain souhaitent attirer l'attention sur les deux aspects suivants du problème. D'une part, il faut assurer une réelle égalité des chances pour les jeunes Bruxellois, en investissant massivement dans l'enseignement des langues et en supprimant la distinction entre écoles générales, techniques et professionnelles au profit d'une information et d'une orientation professionnelles pensées positivement. D'autre part, il faut fournir un accompagnement de qualité pour tous les jeunes demandeurs d'emploi, tout en assurant de vraies garanties pour une insertion durable sur le marché de l'emploi, notamment en contraignant les entreprises via des mesures juridiques appropriées. ■

① Voir notamment le discours de M. Bastaerts, directeur-adjoint d'Actiris, du 17 mai 2013: “Un marché de l'emploi compétitif a besoin d'un certain pourcentage de chômeurs.”

② Voir le rapport d'Unicef “Égalité des chances à l'école? Voilà ce qu'ils en pensent”, p. 5.

**“QUAND L'ASSOCIATIF PEINE À FAIRE SON TRAVAIL, CE SONT LES JEUNES QUI EN PÂTISSENT LES PREMIERS.”**

gramme *Jeep* de sensibilisation des jeunes en fin de scolarité aux réalités du marché de l'emploi, “comment imaginer que les jeunes entrent confiants dans un processus porté par Actiris, et par lui seul, alors que le rôle d'Actiris – accompagnateur ou contrôleur? - est particulièrement confus dans leur esprit?”. Sans compter que l'attribution des stages se fera apparemment sur la base d'évaluations positives: “Que fera-t-on avec tous les autres, ceux qui sont un peu en décalage avec les

de la jeunesse, qui a vu le jour en mai dernier, appelle à réagir et interpelle les politiques pour qu'ils s'engagent à proposer des solutions structurelles à un problème structurel. Au lieu de se désresponsabiliser et de régionaliser les compétences en matière d'emploi, le Fédéral doit soutenir ses Régions dans ce qui s'annonce être un enjeu majeur des prochaines décennies. En ce sens, des mesures fortes doivent impérativement être prises, sans